



GUYANCOURT HANDBALL

Association régie par la loi de 1901, déclarée au J.O. le 22/06/1988, publiée le 20/07/1988

Siège social : Hôtel de Ville de Guyancourt
14, rue Ambroise Croizat
BP 32, 78041 Guyancourt Cedex

DOSSIER D'INSCRIPTION SAISON 2011/2012

Ce dossier contient l'ensemble des pièces et des renseignements nécessaires à l'établissement d'une licence qu'il s'agisse d'une réinscription ou d'une nouvelle adhésion. **Il pourra être retiré auprès des entraîneurs, du secrétaire ou directement sur notre site internet.**

Nous vous rappelons que l'inscription au GUYANCOURT HANDBALL implique une assiduité aux entraînements ainsi qu'aux matchs. Pour les équipes « Jeunes », il sera demandé aux parents des joueurs d'effectuer **au minimum trois déplacements dans la saison**. Nous relancerons les familles qui ne tiendront pas cet engagement.

Si vous avez envie de participer davantage à la vie du Club **quel que soit le temps que vous pouvez consacrer**, nous serions très heureux de vous accueillir. La plus petite aide sera appréciée, n'hésitez donc pas à en parler à un membre du bureau directeur ou à un entraîneur. Nous vous solliciterons en cas de manifestations ou pour faire connaître notre club.

Pièces à fournir :

Le dossier d'inscription doit être remis **complet** et comporter **impérativement** les pièces suivantes :

- Formulaire d'inscription au Guyancourt Handball
- Demande d'adhésion à la F.F.H.B.
- Certificat médical (*sur la demande d'adhésion à la F.F.H.B. ou sur papier libre avec signature et tampon du médecin*)
- Photocopie d'une pièce d'identité (*uniquement pour un nouvel adhérent*)
- 2 photos récentes
- Règlement de la cotisation :
 - par chèque à l'ordre du Guyancourt Handball portant au dos les nom et prénom de l'adhérent (paiement possible en plusieurs mensualités)
 - en espèces
 - par coupons-sport, Pass-Sport ou tout autre forme d'aide (C.A.F., C.E.)

Tournez, s'il vous plait →

COTISATIONS SAISON 2011/2012

Catégories	Année de naissance	Montant
+16 ans masculins	nés en 1994 et avant	152 €
+15 ans féminines	nées en 1995 et avant	
- 20 ans masculins	nés en 1992, 1993 et 1994	110 €
-17 ans masculins et féminins	né(e)s en 1995 et 1996	
-15 ans masculins et féminins	né(e)s en 1997 et 1998	
-13 ans masculins et féminins	né(e)s en 1999 et 2000	
-11 ans mixtes	né(e)s en 2001 et 2002	90 €
-9 ans mixtes	né(e)s en 2003 et après	

Le club se réserve le droit de proposer des changements de catégories aux joueurs et à leurs parents en fonction des effectifs et du niveau de jeu.

Tarifs réduits des cotisations

Un dégrèvement de **15€ par adhérent** sera appliqué aux membres d'une même famille.

Un dégrèvement sera appliqué pour les membres actifs à partir des critères suivants :

- Cotisation dirigeant : **licence à 30 €**
- Joueur ayant fonction d'Arbitre Officiel, d'Entraîneur responsable d'une catégorie ou Membre du bureau directeur : **Demi-tarif** (remboursement de la moitié de la licence en fin de saison en fonction de l'implication de l'adhérent).
- Arbitre seul : **licence à 30 €**

POUR TOUT RENSEIGNEMENT :
YANN GUIBERT
SECRÉTAIRE DU GUYANCOURT HANDBALL
5 RUE CAROLINE AIGLE
78280 GUYANCOURT
TEL : 06.61.28.87.54
Mail : ygghb@hotmail.com

Site internet : <http://guyancourthandball.free.fr>



GUYANCOURT HANDBALL

Association régie par la loi de 1901, déclarée au J.O. le 22/06/1988, publiée le 20/07/1988

Siège social : Hôtel de Ville de Guyancourt
14, rue Ambroise Croizat
BP 32, 78041 Guyancourt Cedex

FORMULAIRE D'INSCRIPTION SAISON 2011/2012

RENSEIGNEMENTS JOUEUR

NOM : PRÉNOM :

Adresse :

Code postal : Ville :

☎ domicile : ☎ portable :

Email : Taille de maillot : XXS XS S M L XL XXL

COORDONNÉES DU REPRÉSENTANT LÉGAL (si mineur)

NOM : PRÉNOM :

☎ portable : ☎ travail :

Email :

RENSEIGNEMENTS MEDICAUX

Allergies médicamenteuses :

Autres infos utiles :

***Important :** en cas d'accident nécessitant une hospitalisation, même temporaire, le choix de l'établissement hospitalier et l'acheminement sont du ressort des Sapeurs Pompiers dont dépend le lieu de l'accident.*

Je déclare exact les renseignements donnés ci-dessus et autorise, le cas échéant, les cadres de l'association Guyancourt Handball à prendre toutes mesures (traitement médical, hospitalisation, chirurgie, ...) rendues nécessaires par l'état de l'adhérent.

Signature du responsable légal :

POUR L'ADHÉRENT ET/OU SES PARENTS

Je suis motivé(e) pour suivre une formation : - Arbitre ☐ oui ☐ non

- Entraîneur ☐ oui ☐ non

- Table de marque ☐ oui ☐ non

Je peux consacrer du temps à l'organisation de la vie du club ☐ oui ☐ non

Pièces fournies :

- ☐ Imprimé F.F.H.B.
- ☐ Certificat médical
- ☐ Deux photos d'identité 2x3 cm (nom au dos)
- ☐ Photocopie d'une pièce d'identité (pour les nouvelles adhésions)

Cotisation annuelle :€ **Réduction :**€ **Total à régler :**€

☐ **Chèque** : n° chq

☐ **Règlement en 3 fois par chèque** (date d'encaissement à partir du 1^{er} de chaque mois) :

1. n° chq MONTANT€ à encaisser le :

2. n° chq MONTANT€ à encaisser le :

3. n° chq MONTANT€ à encaisser le :

☐ **Espèces** :€ ☐ **ANCV** :€ ☐ **CAF** :€

☐ **Participation C.E.** :€

☐ **Attestation souhaitée pour :**

- 1. Remboursement C.E. à l'adhérent ☐
- 2. Paiement C.E. à l'Association ☐

Devoir de l'adhérent (et des parents) :

Une adhésion à une association demande un minimum d'investissement permettant d'aider les responsables bénévoles à gérer le mieux possible le fonctionnement de la collectivité. A l'image du sport collectif, une association sportive fonctionne d'autant mieux si l'ensemble de ses membres forme une équipe où chacun œuvre pour améliorer la vie du club.

Le club GUYANCOURT HANDBALL se réserve le droit d'intervenir, voire de sanctionner, toute personne ne faisant pas preuve de bonne volonté, le tarif d'adhésion à l'association constituant une cotisation et non l'achat d'un produit ou le règlement d'un service.

Dans le cadre de l'adhésion au club GUYANCOURT HANDBALL, le ou la licencié(e) s'engage à participer aux tâches de chronométrages et d'arbitrages afin d'assurer le bon déroulement des rencontres à domicile.

Nous demandons également aux parents de joueurs mineurs d'effectuer au minimum trois déplacements dans la saison avec leurs véhicules personnels.

De plus, nous encourageons vivement les parents susceptibles de venir régulièrement aux matchs de leur enfant à prendre une licence « Dirigeant ».

Je soussigné(e) déclare avoir pris connaissance de la présente information, être informé(e) des conditions d'assurance sportives contractée avec la licence par la F.F.H.B. auprès de la M.M.A ainsi que des options que je peux souscrire en complément, adhérer au règlement intérieur et aux statuts de l'association disponible sur le site internet ou sur simple demande auprès du secrétariat.

Fait à Le :/...../.....

Signature obligatoire du licencié ou
du responsable légal pour les mineurs

SAISON 2011 - 2012	N° Ligue 20	N° Comité 78	N° Club 063	Sexe 1 - Masculin 2 - Féminin	N° Adhérent	N° (Réservé Ligue)
Sigle du club : G.H.B.						
Nom du club : GUYANCOURT HANDBALL						

FICHE DE RENSEIGNEMENTS

☐ M. ☐ Mme ☐ Mlle

Nom (ou nom de jeune fille) : _____

Nom d'épouse : _____

Prénom : _____

Né(e) le : _____ Pays de naissance : _____

Ville de naissance : _____ N° dép. de naissance : _____

Nationalité : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Pays : _____

Tél. dom. : _____ Tél. Bureau : _____

Tel. port. : _____ Télécopie (Fax) : _____

E-mail joueur : _____

E-mail parent (mineur) : _____

L'adhérent(e) remplit la FICHE DE RENSEIGNEMENTS, fait remplir le CERTIFICAT MEDICAL par un médecin et remet ensuite le dossier à son club, qui le valide et le remet à la ligue pour enregistrement.

« Les informations requises sont nécessaires pour votre adhésion. Elles font l'objet d'un traitement informatique. Conformément à la loi informatique et libertés du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux données personnelles vous concernant. Si vous souhaitez exercer ce droit, il vous suffit d'écrire au président de la FFHB en fournissant un justificatif d'identité. »

- ☐ Cochez cette case si vous ne souhaitez pas que vos coordonnées postales puissent être cédées à des partenaires commerciaux.
- ☐ Cochez cette case si vous souhaitez que votre courriel (e-mail) puisse être cédé à des partenaires commerciaux.

Je soussigné(e), certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus.

Je reconnais avoir pris connaissance :

- des conditions du contrat d'assurance MMA n°114 246 500 souscrit par la FFHB et être informé(e) de l'intérêt que présente la souscription d'un contrat de personnes couvrant les dommages corporels auxquels la pratique du handball peut m'exposer. Si je ne souhaite pas souscrire cette assurance de personnes, je coche cette case ☐.
- de la possibilité de souscrire directement auprès de MMA, à titre individuel, une des trois options complémentaires.
- des différents tarifs de licence appliqués par la FFHB pour la présente saison sportive

J'atteste également être informé(e) que la FFHB, la ligue et/ou le comité dont je relève peuvent être amenés, dans le strict cadre de la promotion et du développement du handball, à utiliser des photographies prises à l'occasion de manifestations organisées par eux et présentant plus de 3 licenciés identifiées. Si je ne souhaite pas que mon image soit utilisée dans le cadre précisé ci-dessus, je coche cette case ☐.

Signature de l'adhérent(e) : _____

Si mineur : signature des parents ou du représentant légal : _____

SITUATION ADMINISTRATIVE (à vérifier et compléter par le club)

☐ Renouvellement ☐ Création ☐ Mutation

Mutation : ☐ A ☐ B ☐ C

Licence demandée	Compétitive :	Joueur ☐	Blanche Joueur ☐	Dirigeant ☐
		Corpo ☐		
	Autre :	Avenir ☐		
		Loisir ☐		

Pour information, indiquer les qualités éventuelles : ☐ Entraîneur ☐ Arbitre

Nom, signature et tampon du club : _____

Date : __/__/__

ENREGISTREMENT PAR LA LIGUE (réservé ligue)

Cachet de la Poste : _____

Date de qualification : _____

Visa de la ligue : _____

Fédération Française de Handball - 62 rue Gabriel Péri - 94257 Gentilly Cedex - France - (T) 01 46 15 03 55 - (F) 01 46 15 03 60 - ffhb@ff-handball.org - www.ff-handball.org

CERTIFICAT MEDICAL (à faire remplir par un médecin)

Obligatoire pour les licences « Joueur », « Corpo », « Blanche Joueur », « Loisir » et « Avenir »

[écrire en majuscules, SVP]

Je soussigné(e), docteur : _____

Certifie avoir examiné ce jour ☐ M. ☐ Mme ☐ Mlle

Né(e) le : __/__/__ Taille : __ m Poids : _____ kg

Et n'avoir décelé aucune contre-indication à la pratique du handball en compétition ou en loisir

Date : __/__/__

Signature et tampon du médecin →

☐ Exemplaire Ligue ☐ Exemplaire Club ☐ Exemplaire Adhérent

A quoi sert le contrat ? Il s'agit d'un contrat collectif d'assurance couvrant : de manière obligatoire la responsabilité civile et la défense pénale des assurés de manière facultative les accidents corporels (individuelle accident) et l'assistance

Pour quelles activités ? La pratique et l'enseignement du Handball et de ses activités dérivées, connexes et complémentaires dans le cadre fédéral, les réunions, assemblées, les manifestations culturelles, récréatives, l'administration des structures etc..., ainsi que les déplacements relatifs à ces activités.

Où ? Ce contrat produit ses effets dans le monde entier.

Pour qui ? Les associations sportives affiliées et sociétés sportives, comités, ligues et fédération et tous les licenciés de la FFHB (sous réserve des garanties spécifiques à chaque catégorie)

MONTANT DES GARANTIES

1 / RESPONSABILITE CIVILE (obligatoire)

	Montants	Franchises
Tous dommages corporels, matériels et immatériels consécutifs ou non	15 000 000 € par sinistre	Néant
dont dommages matériels et immatériels consécutifs	10 000 000 € par sinistre	Néant
dont dommages immatériels non consécutifs	2 000 000 € par an d'assurance	1 500 € par sinistre
dont atteintes à l'environnement	1 500 000 € par an d'assurance	750 €
Protection juridique (recours et défense)	30 500 €	Néant

TARIFS ASSURANCE RESPONSABILITE CIVILE

0,80 € TTC : licence + 16 ans, licence corporative, licence loisir + 16 ans.

0,30 € TTC : licence 9 à 16 ans, licences dirigeant, licence avenir

0,05 € TTC : licence - 9 ans, licence événementielle (prise en charge FFHB)

2 / AUTRES GARANTIES (facultatives)

2.1 / ASSISTANCE VOYAGES EN CAS D'ACCIDENT OU DE MALADIE (franchise 50 km, durée maxi : 1 mois)

- 1) Frais de transport : Frais réels
- 2) Soins médicaux à l'étranger : 10 000 €
- 3) Rapatriement ou transport sanitaire : Frais réels
- 4) Retour prématuré : Frais réels
- 5) Transport et rapatriement du corps : Frais réels
- 6) Retour des autres personnes : Frais réels
- 7) Transport d'un membre de la famille : Frais réels - Frais d'hôtel 31 €/jour (maximum 10 jours)
- 8) Caution pénale : 7 490 €

RENSEIGNEMENTS :

MUTUELLES DU MANS ASSURANCES

14, Boulevard Marie et Alexandre Oyon

72030 Le Mans Cedex 9

Tél : 02 43 41 73 95 (suivi contrat) et 03 88 11 70 08 ou 70 21 (suivi accident)

Déclarations de sinistre, Compléments d'informations, ... : Consulter www.ff-handball.org

ASSISTANCE :

MMA ASSISTANCE

Tél : 01 40 25 59 59

N° Protocole 582 469

Option 3 : plus spécifiquement réservée aux joueurs sous statut "performance" dont LNH (consulter MMA)

2.2 / ACCIDENTS CORPORELS

	Garanties de base	Option 1	Option 2	Franchises
Décès	< 16 ans : 7 500 € ≥ 16 ans : 15 000 €	< 16 ans : 7 500 € ≥ 16 ans : 30 000 €	< 16 ans : 7 500 € ≥ 16 ans : 45 000 €	Néant
Incapacité permanente (IPP selon %)	60 000 €	120 000 €	180 000 €	IPP ≥ 5%
Frais de traitement/ pharmaceutiques/ chirurgicaux/médicaux	200% du tarif conventionnel de la sécurité sociale sous déduction des prestations éventuelles d'un régime de prévoyance	200% du tarif conventionnel de la sécurité sociale sous déduction des prestations éventuelles d'un régime de prévoyance	300% du tarif conventionnel de la sécurité sociale sous déduction des prestations éventuelles d'un régime de prévoyance	Néant
Hospitalisation	Prise en charge intégrale du forfait hospitalier			Néant
Soins dentaires et prothèses	300 € par dent * maxi 5 dents	300 € par dent * maxi 5 dents	450 € par dent * maxi 5 dents	Néant
Bris de lunettes Prothèse auditive	250 € * 500 € *	400 € * 1 000 € *	600 € * 1 500 € *	Néant
Frais de rattrapage scolaire	30 € par licencié et par jour avec un maximum de 365 jours			5 jours
Frais de redoublement / reconversion	3 000 €			Néant
Indemnités journalières	NEANT	30 € par jour avec un maximum de 365 jours (perte de salaire justifiée)	60 € par jour avec un maximum de 365 jours (perte de salaire justifiée)	Néant
TARIFS du 01/07/11 au 30/06/12	3,05 € TTC : licence + 16 ans, licence corporative, licence loisir + 16 ans. 1,15 € TTC : licence 9 à 16 ans, licences dirigeant, licence avenir 0,15 € TTC : licence - 9 ans, licence événementielle (prise en charge FFHB)	40 €/TTC/An	80 €/TTC/An	

* après intervention sécurité sociale et mutuelles